

[Voir ce bulletin dans votre navigateur](#)



Le pont couvert de Saint-Mathieu-du-Parc, construit en 1936 (Photo Alain Garceau)

MRC en bref - 23 octobre 2020

1. Aide pour les entreprises en zone rouge
2. Bon coup de la MRC : Rien ne se perd, tout se crée...
3. Bon appétit Maski... pour emporter
4. Autobus Denpell, Bon coup de l'année 2019
5. Janyse L. Pichette, personnalité féminine de l'année 2019
6. Retour sur la séance du conseil du 14 octobre 2020
7. Dans les médias

1 - Aide pour les entreprises en zone rouge

Les employés du Service de développement économique et du territoire et du Service de développement touristique et culturel de la MRC concentrent tous leurs efforts afin d'accompagner et de soutenir les entrepreneurs de la région affectés par la pandémie et par le passage annoncé en zone rouge.

Pour les entreprises devant cesser en totalité ou en partie leurs activités parce qu'elles sont situées dans les zones en alerte maximale, le programme d'aide aux entreprises en régions en alerte maximale prend la forme d'une aide non remboursable (pardon de prêt).



Le pardon de prêt peut atteindre 80 % du prêt octroyé, et ce, jusqu'à concurrence de 15 000 \$ par mois de fermeture

Ce prêt peut couvrir certains frais fixes qui seront déboursés pour la période de fermeture visée, notamment les taxes municipales et scolaires.

Pour être admissibles, les établissements doivent notamment se situer en zone rouge et avoir cessé leurs activités suite à un décret gouvernemental pour une période d'au moins 10 jours durant un même mois depuis le 1er octobre 2020.

Pour plus d'information, les entrepreneurs de votre municipalité peuvent communiquer avec le Service de développement économique de la MRC (sdet@mrc-maskinonge.qc.ca).

2 - Bon coup de la MRC

Rien ne se perd, tout se crée...

Les mairesses et maires de la région sont heureux de remettre le Bon coup du mois de septembre 2020 à Evelyne Gélinas et Marie-Claude Trempe de l'atelier-boutique Rien ne se perd, tout se crée... de Saint-Sévère pour la façon dont leur entreprise s'est adaptée à la pandémie et un récent don de 50 000 \$ au Club des petits déjeuners.

Les généreuses et dynamiques propriétaires peuvent se vanter d'être les seules à avoir reçu trois fois le Bon coup de la MRC : en juin 2016 pour avoir gagné le prix Réussite inc. assorti d'une bourse de 25 000 \$ lors de la finale nationale du Défi OSEntreprendre, et en décembre 2017, suite à un investissement de 2 M\$ et leur déménagement dans leur nouveau bâtiment.

[Lire la suite>>](#)



Robert Lalonde, préfet de la MRC, Marie-Claude Trempe et Evelyne Gélinas de Rien ne se perd, tout se crée..., et Jean-Yves St-Arnaud, maire de Saint-Sévère

3 - Bon appétit Maski... pour emporter

Malgré la fermeture des salles à manger, Bon appétit Maski aura quand même lieu en édition pour emporter les vendredis et samedis 30 et 31 octobre, ainsi que les 6 et 7 novembre.

Des tables d'hôte 3 services à déguster dans le confort de votre foyer pour un prix unique de 39 \$.

Des menus variés et originaux qui mettent de l'avant les produits de la région, les produits de notre terroir.



Encouragez les restaurants participants. Ils ont mis en place les mesures sanitaires nécessaires pour vous servir en toute sécurité.

- Le 100 St-Laurent à Louiseville
- La Bezotte – Café de village à Yamachiche
- La Microbrasserie Nouvelle-France à Saint-Alexis-des-Monts
- La Pourvoirie du Lac Blanc à Saint-Alexis-des-Monts
- Le Resto-gîte Lutin Marmiton à Saint-Élie-de-Caxton
- Les Sœurs Clément à Maskinongé

Pour réserver et voir les menus offerts, visitez bonappetitmaski.com.

4 - Autobus Denpell, Bon coup de l'année 2019

Le vendredi 25 septembre, lors de la Soirée des sommets de la Chambre de commerce et d'industrie de la MRC de Maskinongé, Autobus Denpell de Yamachiche a été couronné Bon coup de l'année 2019 de la MRC.



Autobus Denpell avait reçu le Bon coup en mai 2019 pour son virage vert. En effet, pour réduire leur empreinte écologique et sensibiliser la population, les propriétaires Isabelle Paquin et Marc-André Blanchard ont fait l'achat d'un minibus hybride, d'une voiture électrique et d'un autobus scolaire 100 % électrique, des investissements de plus de 200 000 \$. [Lire la suite>>](#)

5 - Janyse L. Pichette, personnalité féminine de l'année 2019

Le vendredi 25 septembre, lors de la Soirée des sommets de la Chambre de commerce et d'industrie de la MRC de Maskinongé, Janyse L. Pichette a été nommée personnalité féminine de l'année 2019.

Directrice générale de la MRC de Maskinongé de 1995 à 2019, Mme Pichette est allée bien au-delà de ce que demandait son travail et a fortement contribué au développement économique, social et culturel de la région.



Très présente et déterminée dans la réussite des projets, elle a notamment participé à la mise sur pied de l'incubateur industriel et à la réalisation du Parc industriel régional. Elle est également à l'origine de la création du Bureau d'information touristique à la halte routière sur l'autoroute 40 et a initié la première entente Villes et villages d'art et de patrimoine avec le gouvernement pour structurer le développement agrotouristique et culturel sur le territoire. [Lire la suite>>](#)

6 - Séance du conseil du 14 octobre 2020

Gestion financière

Maskicom

Le conseil a autorisé l'organisme Maskicom à procéder à l'installation d'un cabinet extérieur de jonction sur le terrain de l'édifice de la MRC de Maskinongé afin de permettre le déploiement du réseau internet haute vitesse par fibre optique.

Unité régionale de loisirs et de sports

Considérant la pandémie et les impacts sur les activités de loisir des municipalités, et suite aux recommandations du comité de gestion concernant la ressource en loisirs partagée, le conseil a pris la décision de résilier l'entente avec l'URLS sur la mise en commun de services et d'activités en milieu municipal, entente qui venait à échéance le 31 décembre 2020.

Agroa Desjardins

Avancement des travaux - Le conseil autorise un quatrième versement aux Entreprises Philippe Denis pour un montant de 394 859 \$.

Parc industriel régional

Le conseil de la MRC autorise la vente d'un terrain dans le Parc industriel régional.

Service d'accueil des nouveaux arrivants (SANA)

Le conseil a pris connaissance du rapport annuel 2019-2020 et des états financiers du SANA, et accepte de verser une contribution financière de 45 000 \$ pour 2020.

The image displays two documents related to SANA. On the left is the cover of the 'Rapport annuel 2019-2020', featuring a grid of colored squares with letters A, B, C, and D, and the SANA logo. On the right is a brochure titled 'Notre clientèle' and 'Nos services sont personnalisés, gratuits, disponibles, attentionnés'. The brochure lists client categories and provides contact information for SANA, including an address in Louiseville, QC, and phone numbers. It also features small photos of staff and clients, and logos for Québec and MRC Maskinonge.

Rapport annuel
2019-2020

SANA
MRC MASKINONGE

Notre clientèle

- Toute personne immigrante ayant sa résidence permanente au Canada, arrivée dans les 100 dernières années au pays
- Immigrants indépendants (professionnels qualifiés)
- Toute personne titulaire d'un certificat de sélection du Québec (CSQ)
- Toute personne qui ne vient pas de la MRC de Maskinonge.

Nos services sont personnalisés, gratuits, disponibles, attentionnés

SANA
MRC MASKINONGE
321, avenue Gélincourt
Louiseville, QC J0V 2Z7
Téléphone : 819 228-9453 poste 2070 et 2071
Télécopie : 819 228-5757
sana@mrc-maskinonge.qc.ca
www.sanacommunismaskinonge.ca
Lundi au vendredi 9h30 à 12h et de 13h à 16h30

Un service de l'AMC Maskinonge est géré par la municipalité et à l'appui financier de :

Québec MRC Maskinonge

Aménagement du territoire

Modification du schéma d'aménagement et de développement révisé

Le conseil a adopté le Règlement 274-20 modifiant le Schéma d'aménagement et de développement révisé. Ainsi, toute nouvelle construction d'un bâtiment principal est interdite dans une zone de 150 mètres autour de l'affectation industrielle régionale à Louiseville, mesurée à partir des limites de ladite affectation. Cette interdiction ne s'applique pas aux constructions industrielles, agricoles, aux services d'utilité publique et aux résidences construites avant le 29 juin 2016.



Conformité des règlements d'urbanisme des municipalités

Maskinongé

Le conseil approuve le Règlement 174-2020 modifiant le règlement de zonage. Ce règlement a pour objet d'ajouter l'usage de salle de réception dans la zone 119-CR et d'ajouter une zone récréo-conservation 241-RC.

Le conseil approuve le Règlement 177-2020 modifiant le plan d'urbanisme. Ce règlement a pour objet d'agrandir l'affectation résidentielle en bordure de la rue Marcel ainsi que de modifier la vocation industrielle de cette rue en commerciale.

Le conseil approuve le Règlement 178-2020 modifiant le règlement de zonage. Ce règlement a pour objet de changer la vocation de la zone 107-I, d'ajouter l'usage de service d'entreposage intérieur dans cette zone, d'agrandir la zone 106-R ainsi que d'ajouter une exception à l'usage des abris temporaires.

Saint-Boniface

Le conseil approuve le Règlement 516 sur les plans d'aménagement d'ensemble.

Saint-Élie-de-Caxton

Le conseil approuve le Règlement 2019-010 modifiant le règlement sur les usages conditionnels. Ce règlement a pour objet d'autoriser les usages de « Résidence de tourisme » dans certaines zones du territoire

Saint-Mathieu-du-Parc

Le conseil approuve le Règlement 2019-17 modifiant le règlement sur les usages conditionnels. Ce règlement vise à favoriser une cohabitation harmonieuse entre les différents usages et les usages « Résidence de tourisme ».

Yamachiche

Le conseil approuve le Règlement 480 modifiant le règlement de zonage. Ce règlement a pour objet d'autoriser le groupe d'usages « H : Bars et spectacles » dans la zone 123.

Cour municipale régionale

Le conseil mandate à nouveau le cabinet Bélanger Sauvé de Joliette pour représenter la MRC devant sa cour municipale régionale pour la période du 1er janvier au 31 décembre

2021. Le conseil approuve et favorise la désignation de Me Suzanne Dubé pour agir à titre de procureur en poursuite auprès de la cour municipale régionale, conjointement avec Me Denis Beaupré.

Développement économique et du territoire

Fonds local d'investissement (FLI)

Le conseil a ratifié l'avenant au contrat avec le gouvernement du Québec portant sur l'augmentation de 624 000 \$ du prêt consenti à la MRC. Et le conseil a autorisé la signature d'un autre avenant prolongeant le délai pour le remboursement du prêt consenti à la MRC.

Politique de soutien aux projets structurants 2020

Louiseville

Une somme de 10 726 \$ est accordée à la ville pour le remplacement du tableau indicateur du terrain de baseball Lesage (coût total de 16 343 \$).

Saint-Boniface

Une somme de 32 662 \$ est accordée à la municipalité pour asphaltier la patinoire afin de s'en servir comme terrain de pickleball (coût total de 47 000 \$).



*Des terrains de pickleball ont été aménagés en 2019 sur la patinoire du parc Bellevue à Shawinigan
(Photo Le Nouvelliste)*

Plan de développement de la zone agricole et agroforestière (PDZAA)

Bon appétit Maski

Une somme de 984 \$ est accordée pour l'événement Bon appétit Maski (coût total de 15 500 \$).

Développement touristique et culturel

Fonds d'initiatives culturelles

Louiseville Arts et Culture

Une somme de 2500 \$ est accordée à l'organisme Louiseville Arts et Culture pour le projet Potence d'une toile collective en arts visuel (coût total 4164 \$).

L'appel de projets 2021 pour le Fonds d'initiative culturelles sera annoncé sur la page

Facebook [Culture Maskinongé](#).

Entente de développement culturel - renouvellement 2021-2023

Le conseil de la MRC a adressé une demande au ministère de la Culture et des Communications (MCC) afin de participer à la négociation de l'entente de développement culturel 2021-2023.

Sur un budget d'investissement total proposé de 172 000 \$ pour la mise en œuvre du plan d'action culturel, le conseil confirme une contribution financière de 68 800 \$ (40 %) pour une contribution demandée du MCC de 103 200 \$ (60 %).

Service technique

Cartographie des zones inondables

Le conseil accepte un addenda (ajout de 1 463 \$) au contrat du géomaticien Guillaume Légaré-Couture. Ce contrat vise à créer un fichier géomatique et un modèle numérique de terrain intégrant les données LIDAR aéroportées terrestres et les données bathymétriques des cours d'eau.



Gestion des cours d'eau

Le conseil de la MRC exige à la compagnie Chemins de fer Québec-Gatineau d'effectuer les travaux nécessaires à ses installations en vue de rétablir le libre écoulement de l'eau dans le cours d'eau Ruisseau Vertefeuille à Maskinongé.

Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie

Matières organiques (compost)

Le conseil est d'accord à ce que la MRC de Maskinongé soit parmi les fondateurs (avec les autres MRC, villes et municipalités membres de la RGMRM) d'une société d'économie mixte qui assurera le service de valorisation et de recyclage des matières organiques collectées par la RGMRM.

Demandes d'appui

Corporation de transports collectifs de la MRC de Maskinongé

Le conseil de la MRC est heureux d'appuyer la candidature de Valérie Bellerose, directrice générale de la Corporation de Transports collectifs de la MRC de Maskinongé, au 16e Gala du prix Guy Chartrand de Trajectoire Québec, dans la catégorie Développement et amélioration des services de transport collectif.



La Corporation de transports collectifs de la MRC de Maskinongé est en vedette dans ce vidéo portant sur l'impact de la mobilité sur le développement social.

Table sur le développement local et régional

Le conseil de la MRC de Maskinongé adhère à la Déclaration commune de services de la Table sur le développement local et régional.

La Table sur le développement local et régional est un espace de concertation et de partage d'expertises créé par la Fédération québécoise des municipalités, en collaboration avec l'Association des directeurs généraux des MRC du Québec. Elle vise à épauler les élus municipaux et à accompagner les MRC dans leur mission de développement économique, social et culturel.

Félicitations et remerciement

Soirée des sommets - Chambre de commerce et d'industrie de la MRC de Maskinongé

- Le conseil de la MRC félicite tous les gagnants.
- Le conseil souligne également l'excellent travail de la CCIMM qui a réussi à faire de cette édition virtuelle un succès.



François-Eugène Lessard, président de la Chambre de commerce et d'industrie de la MRC de Maskinongé, et Geneviève Scott-Lafontaine, directrice générale (Photo Le Nouvelliste)

7 - Dans les médias

De nouveaux Mauriciens... en Mauricie

À Yamachiche, on se réjouit également de l'arrivée des nouveaux travailleurs. Le maire de la municipalité, Paul Carbonneau, a salué la capacité d'adaptation de ses nouveaux concitoyens, eux qui parlent déjà français.

[Lire l'article>>](#)

Les parcomètres ne sont pas près de disparaître

Les 42 parcomètres que détient la Ville de Louiseville lui ont permis de toucher 83 000 \$ au cours des cinq dernières années. Ces revenus servent notamment à financer le Comité de revitalisation commerciale de Louiseville. La Ville accorde une contribution de 15 000\$ à l'organisme chaque année.

[Lire l'article>>](#)

Geneviève Scott-Lafontaine en lice pour remporter le prix Jean-Paul Létourneau

La Fédération des chambres de commerce du Québec a annoncé les noms des 21 finalistes du Gala des chambres 2020. La directrice générale de la Chambre de commerce et d'industrie de la MRC de Maskinongé, Geneviève Scott-Lafontaine, est en nomination dans la catégorie Leadership pour le prix Jean-Paul Létourneau.

[Lire l'article>>](#)

Transport collectif: nouveau point d'embarquement à Saint-Alexis-des-Monts

La Corporation de transports collectifs de la MRC de Maskinongé a annoncé la mise en service d'un nouveau circuit et de la navette Express Orange à Saint-Alexis-des-Monts. L'Express Orange effectuera trois allers-retours par jour, entre Saint-Alexis et Louiseville, avec des arrêts à Saint-Paulin et Sainte-Angèle-de-Prémont. Les passagers pourront également monter à bord de l'Express Vert pour se diriger vers Trois-Rivières grâce à une correspondance à Saint-Paulin.

[Lire l'article>>](#)



Valérie Bellerose, directrice générale de la Corporation des transports collectifs de la MRC de Maskinongé, et Jean-Yves St-Arnaud, président du conseil d'administration (Photo Le Nouvelliste)

Près de 20 M\$ pour les municipalités de la Mauricie

Le ministre de la région de la Mauricie, Jean Boulet, annonce une aide financière de 19 875 343\$, financée à parts égales entre les gouvernements du Québec et du Canada, qui sera octroyée à 43 municipalités de la région.

[Lire l'article>>](#)

Les premiers répondants reprennent du service

En cas d'urgence médicale, les citoyens de Saint-Justin, Saint-Élie-de-Caxton et Saint-Étienne-des-Grès peuvent de nouveau compter sur l'assistance de leurs premiers répondants avant l'arrivée des ambulanciers.

[Lire l'article>>](#)

De nouvelles places subventionnées en services de garde dans Maskinongé

Afin de répondre aux besoins grandissants de plusieurs familles du Québec, le gouvernement du Québec lance un appel de projets pour la création 4359 nouvelles places subventionnées en services de garde éducatifs à l'enfance. La région de la Mauricie bénéficiera de 313 nouvelles places. De ce nombre, 32 places sont réservées pour le territoire de la MRC de Maskinongé.

[Lire l'article>>](#)

Infrastructures d'eau: quatre municipalités de la MRC reçoivent de l'aide

Les gouvernements du Québec et du Canada investissent 18,6 millions \$ dans 15 projets d'infrastructures d'eau en Mauricie. Louiseville, Yamachiche, Saint-Justin et Charette bénéficient de ce soutien financier afin de moderniser leur réseau d'alimentation en eau potable, de gestion des eaux pluviales et de collecte des eaux usées.

[Lire l'article>>](#)



Yvon Deshaies, maire de Louiseville, Paul Carbonneau, maire de Yamachiche, Simon Allaire, député de Maskinongé, et François Gagnon, maire de Saint-Justin (Photo Écho de Maskinongé)

Le Country Pop 103,1 se prépare à déménager

Dans les plans de la station de radio depuis un certain temps déjà, le projet de déménagement du Country Pop 103,1 est sur le point de se concrétiser. Le conseil d'administration et la direction de la coopérative de solidarité évaluent actuellement deux options de relocalisation qui permettraient à la station de radio communautaire de la MRC de Maskinongé d'améliorer son accessibilité, de poursuivre sa croissance et d'accroître sa visibilité.

[Lire l'article>>](#)

Un Festival de la galette en 2021?

Six mois après avoir annoncé l'annulation du Festival de la galette de sarrasin en 2020, André Auger se demande maintenant si l'événement pourra être présenté en 2021.

[Lire l'article>>](#)

Une nouvelle caserne pour les paramédics de Saint-Paulin

Ambulance 22-22, qui dessert le secteur nord-ouest de la MRC de Maskinongé, investit plus de 500 000\$ dans la construction d'une nouvelle caserne à Saint-Paulin.

[Lire l'article>>](#)

Vers la construction de l'usine de biogaz à la Régie

Les étapes avancent rondement pour la construction de l'usine pour traiter le biogaz du lieu d'enfouissement de Saint-Étienne-des-Grès. La Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie (RGMRM) a récemment adopté un règlement d'emprunt de 5 434 000\$ ce qui donnera le coup d'envoi à la construction de l'usine.

[Lire l'article>>](#)

Agroa Desjardins: l'ouverture approche

Les travaux de la future centrale agroalimentaire régionale achèvent. Malgré certains retards causés par la pandémie et quelques imprévus techniques, l'Agroa Desjardins devrait être en mesure d'accueillir ses premiers locataires à la fin octobre.

[Lire l'article>>](#)



Saint-Mathieu reçoit une subvention pour le chemin Saint-François

La Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc reçoit une aide financière du gouvernement du Québec pour des travaux de réfection du chemin Saint-François. La contribution maximale du gouvernement québécois est de 2 915 829 \$ pour la réfection des tronçons 54 à 59.

[Lire l'article>>](#)

Le bulletin MRC en bref est produit par le Service des communications de la MRC de Maskinongé.

Pour plus d'information : communication@mrc-maskinonge.qc.ca

MRC de Maskinongé

651, boulevard Saint-Laurent Est

Louiseville (Québec) J5V 1J1

819 228-9461

www.mrc-maskinonge.qc.ca



This email was sent to <<Email Address>>

[why did I get this?](#) [unsubscribe from this list](#) [update subscription preferences](#)

MRC de Maskinongé · 651, boul. Saint-Laurent Est · Louiseville, QC J5V 1J1 · Canada

